

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue au 126 rang de l'église de Saint-Marcel-de-Richelieu dans la salle communautaire, le lundi 4 juillet deux mille vingt et deux à dix-neuf heures trente.

Sont présents : Mme Marguerite Desrosiers, mairesse
Mme Véronique Dufresne, conseillère no 1
Mme Isabelle Houle, conseillère no 2
Mme Mélanie Hardy, conseillère no 3
M. William McMahon, conseiller no 4
M. Gilles Bernier, conseiller no 5
Mme Sylvie Viens, conseillère no 6

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Marguerite Desrosiers.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h32 par madame Marguerite Desrosiers, mairesse, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Linda Langlais, faisant fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-07-114 Il est proposé par madame Sylvie Viens, appuyée par madame Véronique Dufresne et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

22-07-115 Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022, il est proposé par monsieur Gilles Bernier appuyée par madame Véronique Dufresne et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Marguerite Desrosiers, mairesse, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES :

5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de juin 2022 se chiffrent à 20 857,68 \$
- Les factures payées durant le mois de juin 2022 se chiffrent à 1 760,80 \$

5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

22-07-116 Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2022 au montant de 80 659,43 \$.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Il est proposé par madame Sylvie Viens, appuyée par madame Mélanie Hardy et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale adjointe et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

Linda Langlais

5.3 SÉANCE PUBLIQUE INFORMATION - EGLISE

La directrice générale adjointe informe le conseil qu'il y aura une séance d'information publique pour l'Église, lundi le 11 juillet 19h.

5.4 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCAL- Projets particuliers d'amélioration – circonscription électorale de Richelieu

La directrice générale adjointe informe le conseil de la compensation de 10 000\$ reçue pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022 sur la recommandation du député, M. Jean-Bernard Emond.

5.5 DEMANDE D'ADHESION VOLONTAIRE DES CIRCULAIRES

22-07-117 Considérant qu'il y a une demande de la part d'un citoyen pour l'adhésion volontaire pour les circulaires;

Considérant le contexte actuel de la crise climatique et du recyclage;

Considérant que la municipalité désire réduire l'empreinte écologique;

Considérant que le système de distribution automatique de circulaires ne fonctionne pas et que de nombreux circulaires sont jetés sans être lus;

Il est proposé par madame Isabelle Houle et appuyée par madame Véronique Dufresne et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à Transcontinental Media s.e.n.c. de faire l'ajout de points de dépôt pour les circulaires dans des endroits clés.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER :

7.1 CAMION DÉNEIGEMENT 2001- CORROSION

22-07-118 Considérant qu'il y a eu note à l'inspection effectuée en mai 2022 du camion de déneigement 2001;

Considérant qu'il y a de la corrosion au niveau des deux longerons doubles;

Considérant qu'il y a lieu de réparer le camion de déneigement avant la prochaine inspection;

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier et appuyée par monsieur William McMahon et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Garage Jacques Laporte à faire les réparations nécessaires sur le camion de déneigement 2001 au coût de 7000,00\$ plus taxes.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

7.2 STABILISATION DE TALUS - RG BORD DE L'EAU NORD

22-07-119

Considérant la communication avec M. Van-Lancker, Gestimaction, l'entrepreneur du projet stabilisation du Bord de l'Eau Nord;

Considérant qu'en raison des pentes du talus et du risque de lessivage de la terre, il est plutôt recommandé d'utiliser un ensemencement H4 avec fibres matricielles que d'un ensemencement H1 tel que soumis au devis;

Considérant aussi qu'il y a lieu de ratifier l'achat des matériaux d'aqueduc qui a été omis dans le devis;

Considérant les travaux d'enlèvement de la conduite d'aqueduc existante, la mise en place d'une conduite temporaire et l'installation de la nouvelle conduite n'ont pas été prévue au plans et devis;

Il est proposé par madame Sylvie Viens et appuyée par madame Véronique Dufresne et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'ensemencement H4 pour un montant additionnel de 8 250,00\$ plus taxes et de ratifier l'achat des matériaux d'aqueduc au montant de 7 146,46\$ plus taxes et d'autoriser les travaux nécessaires pour l'enlèvement de la conduite d'aqueduc existante, la mise en place d'une conduite temporaire et l'installation de la nouvelle conduite d'aqueduc.

7.3 TRAVAUX PAVAGE 4^E RANG NORD

La directrice générale adjointe informe le conseil de la problématique de microfissurations dans le projet du pavage 4^e rang Nord. Une demande de remplacement de la couche d'enrobés bitumineux pour la section problématique est demandé à Pavage Masko inc.

8. HYGIÈNE DU MILIEU :

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

22-07-120

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juin 2022. Un avis d'infraction a été donné. Aucune plainte n'a été reçue.

Cinq permis ont été émis : soit un (1) permis de rénovation, deux (2) permis de construction et deux (2) permis de piscine, pour un montant des travaux estimés à 506 550,00\$.

10. LOISIRS ET CULTURE :

10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Planification et organisation de la fête qui aura lieu le 20 août 2022.

Résumé de la rencontre de M. Jean-Yves Rhéaume agent de développement MRC.

POINT D'INFORMATION :

- 11.1 Compensation tenant lieu de taxes (école)
- 11.2 Portrait des infrastructures en eau
- 11.3 Sommaire de l'an 10 - MRC
- 11.4 Rapport activités 2021-2022 SADC
- 11.5 Lutte contre la pauvreté

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

12. SUJET DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Marguerite, mairesse, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

22-07-121

Il est proposé par madame Sylvie Viens appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h33.

Mairesse

Directrice générale adjointe